



La pêche artisanale

Echanges d'expertise

LA pêche constitue, après l'arachide et les phosphates, la troisième mamelle économique du Sénégal. C'est le sous-secteur qui procure les ressources les plus constantes étant donné qu'il n'est pas soumis aux aléas du climat et du marché international, contrairement aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie extractive.

Vu que 70 % de la production vient de la pêche artisanale, il a fallu aux autorités sénégalaises définir très tôt une stratégie de développement pour arriver à une exploitation rationnelle et moderne des ressources halieutiques. En 1972, le Canada s'engagea, en coopération avec le gouvernement sénégalais, à entreprendre la motorisation des pirogues et créa le Centre d'assistance à la motorisation des pirogues. En 1976, à la fin de l'intervention canadienne, l'objectif avait été atteint et quelques 3.600 moteurs avaient été livrés aux pêcheurs.

Après cette première phase qui consistait à modifier la pêche traditionnelle, par un apport de technologie moderne, il restait à organiser le circuit de commercialisation des pêches et à résoudre les problèmes du stockage des poissons. C'est là que la coopération canadienne est intervenue de nouveau grâce à la création du Centre d'assistance à la pêche artisanale du Sénégal (CAPAS) à Thiaryoye. Il s'agit là d'un projet dont le coût total s'élève à 3,142 milliards de francs CFA. La participation canadienne, par le biais de l'Agence canadienne de développement international, se chiffre à 2,142 milliards de francs CFA et l'apport du Sénégal, sous forme de personnel, de matériel et de financement, sera approximativement d'un milliard de francs CFA.

Le premier objectif de ce projet de coopération consiste à améliorer la qualité et le traitement des produits de la pêche artisanale et à étendre la distribution du poisson frais progressivement à travers tout le pays pour satisfaire les besoins croissants de la population en protéine animale. Le projet vise à organiser et à rendre fonctionnel un système intégré de gestion, de conditionnement,



de conservation et de distribution des produits de la pêche en s'appuyant sur les structures coopératives des pêcheurs. D'autre part, les pêcheurs bénéficieront de meilleurs prix pour leurs prises n'étant plus dans l'obligation de vendre aux intermédiaires.

L'ensemble du projet comprend la construction du siège administratif et technique du CAPAS (160 m²) et de huit centres de mareyage d'une surface couverte.

Le premier centre de mareyage dont les travaux de construction ont été inaugurés par le Secrétaire d'Etat à la pêche maritime du Sénégal, M. Robert Sagna, et par l'Ambassadeur du Canada, M. Jacques Asselin, le 18 juin dernier, sera celui de Kayar, à une cinquantaine de kilomètres de Dakar. Kayar a été choisi comme premier maillon de ce projet pour la raison que ce village produit 30 % des prises nationales et approvisionne Dakar pour 75 % de sa consommation. Les autres centres seront répartis le long de la côte et, dans une première phase, pourront se réaliser à Rufisque, Joal et Mbour.

Tous les centres de mareyage seront munis d'équipement d'atelier et de traitement de poissons ainsi que de chambres frigorifiques et de machines à fabriquer la glace en paillettes. Il est également prévu que ces centres seront reliés aux points de traitement et de consommation par des camions frigorifiques fournis par le Canada.

La réorganisation de la commercialisation des pêches permettra donc aux populations habitant à l'intérieur du pays de manger du poisson frais tous les

matins. D'autre part, les pêcheurs ne verront plus leur production pourrir sur place par manque d'infrastructure. Ce seront donc aussi bien les producteurs que les consommateurs qui profiteront de cette réorganisation.

Le Sénégal a exprimé son intention d'accorder un statut juridique autonome au CAPAS en le dotant de la qualité de société mixte ou nationale. Les coopératives locales seront associées à la gestion de cette structure.

Quant au volet de formation, il permettra aux agents de pêche et aux présidents et personnel des coopératives de participer au Canada à des stages en économie coopérative, comptabilité, administration et techniques audiovisuelles. Des stages intensifs de perfectionnement seront également organisés et des techniciens nationaux recevront une formation dans les techniques de réfrigération et d'entretien d'équipements frigorifiques.

Aussi bien pour le Sénégal que pour le Canada, la pêche est un secteur vital, et il est donc tout à fait naturel que le Canada, bordé par trois océans et possédant les côtes maritimes les plus longues du monde, s'associe aux efforts du gouvernement sénégalais pour améliorer la rentabilité de ce secteur. Bien que la coopération canadienne s'intéresse à de nombreux secteurs - développement rural, énergie, éducation, santé et communication - entre autres, celle effectuée dans le domaine de la pêche s'est avérée particulièrement bénéfique du point de vue de l'emploi, de l'alimentation et du développement social des populations. ■